

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES 2026 / 2027

École Municipale des Sports

Stages sportifs

École Municipale de foot

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Féminin Masculin

Établissement scolaire fréquenté : Classe :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT

L'enfant a-t-il des problèmes de santé (allergies, asthmes...) nécessitant un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** ?
Oui Non (Si oui, fournir la photocopie du **PAI** au secrétariat de la Direction des Sports et de la Jeunesse.)

La famille s'engage à communiquer tout renseignement utile sur la santé de l'enfant avant la finalisation de son inscription. À défaut, l'enfant ne pourra participer aux activités et les sommes engagées ne pourront être remboursées.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL :

Père Mère Autre

Nom : Prénom : Né(é) le.....

Adresse :

Portable : Domicile : Travail :

E-mail @ (en majuscules) :

N° de contrat d'assurance et nom de la compagnie :

L'enfant est-il en garde alternée ? Oui Non

Si oui, renseigner les éléments suivants :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Père Mère Autre

Nom : Prénom : Né(e) le.....

Adresse :

Portable : Domicile : Travail :

E-mail (en majuscules) :

Autre(s) personne(s) majeure(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant **sur présentation d'une pièce d'identité** :

NOM	PRÉNOM	N° DE TÉLÉPHONE

Article 1 : Conditions d'admission et d'inscription

Le nombre de places étant limité, l'inscription ne sera définitive qu'après validation de la demande par la Direction des Sports et de la Jeunesse. Le montant de la participation est entièrement dû et aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

Il est recommandé aux parents de souscrire une assurance individuelle accident.

Article 2 : Responsabilité et discipline

Les parents devront s'assurer de la présence des éducateurs avant de laisser leur enfant sur le lieu d'activité. L'enfant devra disposer d'une tenue de sport adaptée à l'activité pratiquée.

Les parents, qui récupèrent leur enfant sur le lieu de pratique, devront respecter les horaires de fin d'activité. Les retards répétés des parents, pourront conduire à la suspension voire à l'annulation de l'inscription de l'enfant aux activités. La ville de Fréjus décline toute responsabilité en cas de problème qui surviendrait en dehors des plages horaires de fonctionnement des activités.

L'enfant devra respecter les éducateurs/éducatrices et se conformer à leurs consignes. Il devra également respecter les autres enfants, les horaires, les installations et le matériel. La Direction des Sports et de la Jeunesse se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'activité, temporairement ou définitivement, en cas de comportement agressif ou dangereux. Le cas échéant, un rendez-vous entre les parents et la Direction aura lieu.

La ville de Fréjus se réserve le droit d'annuler, de modifier et de déplacer toutes activités et tous créneaux horaires.

Article 3 : Autorisation de sortie (à partir de 8 ans)

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités : **École Municipale des Sports:** Oui Non

École Municipale de foot : Oui Non **Stages sportifs :** Oui Non

Article 4 : Droit à l'image

J'autorise, à titre gratuit, la ville de Fréjus, à diffuser et à publier de façon non commerciale et pendant une période de 2 ans, les photographies ou vidéos (fixes ou animées) représentant mon enfant dans le cadre des animations sportives municipales sur les différents lieux de pratiques en utilisant les supports suivants : magazines, plaquettes, affiches et dépliants, site internet et pages officielles des réseaux sociaux de la Ville : Oui Non

Article 5 : Attestations

J'atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive : Oui Non

J'atteste la capacité de mon enfant à nager 25 mètres et à s'immerger : Oui Non

***Cette capacité est obligatoire pour la participation aux stages sportifs d'été.**

J'atteste que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires en collectivité : Oui Non

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant,

- autorise mon enfant à participer aux activités sportives municipales,
- autorise les agents de la Direction des Sports et de la Jeunesse à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure ou état pathologique nécessitant l'intervention des services de secours et/ou une prise en charge médicale urgente, à faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale et/ou de secours compétente la plus proche,
- atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »